



# L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site [www.municipalite-villeroy.ca](http://www.municipalite-villeroy.ca) !

## LOISIRS FESTIGROUILLE INC.

### Entraîneur de soccer recherché et détails sur le camp de jour

Les Loisirs Festigrouille Inc. sont à la recherche d'un entraîneur de soccer bénévole pour la saison 2011. Si cela vous intéresse, il suffit de communiquer avec Éric Chartier au 819 385-4782 ou avec Michel Pilotte au 819 751-9008.

Encore cette année, le comité des Loisirs Festigrouille Inc. offrira un camp de jour pour les enfants d'âge scolaire, maternelle complétée jusqu'à la sixième année. Nouveauté cette année : il pourrait avoir une possibilité qu'il y ait des modules en anglais. L'horaire et les dates sont à confirmer. Pour information : 819 385-4605.

### Un souper pour le 65<sup>e</sup> anniversaire du Cercle des Fermières

Le Cercle des Fermières de Villeroy soulignera son 65<sup>e</sup> anniversaire de fondation par la tenue d'un souper spaghetti qui sera suivi d'une soirée amicale. Le tout se déroulera le samedi 9 avril 2011 à compter de 17 h 30. Il est important de réserver sa place avant le 1<sup>er</sup> avril prochain en communiquant au 819 385-4710 ou au 819 385-4612. Le coût est de 8 \$ par personne. À noter que les gens pourront apporter leur vin.

### Bingo Jambon le 1<sup>er</sup> avril



Oyé Oyé !!! À vos marqueurs, c'est le temps du traditionnel Bingo Jambon. Nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> avril 2011 à la Salle Firmin-Roy (Église) de Villeroy à 19 h 30.

L'activité est organisée au profit de la Fabrique de Villeroy. L'entrée est de 10 \$ et surtout n'oubliez pas vos marqueurs! Bienvenus à tous!

### INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ Pour en savoir plus...

Vous trouverez au [www.municipalite-villeroy.ca](http://www.municipalite-villeroy.ca) un feuillet informatif à propos de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Il suffit de vous rendre dans la section « Actualités ».

## BRÛLAGE PRINTANIER

### Avant d'allumer, pensez-y !

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidants profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit...

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
  - Allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
  - Éviter de brûler lors de grands vents;
  - Avoir sur place le matériel approprié afin d'intervenir promptement.

## Message de prévention à l'attention des quadistes

Les quadistes sont de plus en plus nombreux dans les zones rurales et périurbaines. Aussi, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) désire sensibiliser cette clientèle aux risques d'incendie de forêt.

### Vous voulez fumer?

- Immobilisez-vous sur une surface dégagée.
- Éteignez bien votre cigarette avant de reprendre vos activités.

Rappelons l'article 138 de la Loi sur les forêts :

*« Du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé. »*

Assurez-vous du bon état du silencieux de votre VTT. Nettoyez-le régulièrement, l'accumulation de broussailles peut, dans certains cas, provoquer une surchauffe et amorcer un foyer d'incendie.

Plus de détails au [www.municipalite-villeroy.ca](http://www.municipalite-villeroy.ca).

## PROGRAMME GÉNÉRAL D'AIDE FINANCIÈRE LORS DE SINISTRE

### Villeroy est ajoutée aux municipalités déjà admissibles

La Municipalité de Villeroy a été ajoutée aux municipalités déjà admissibles au Programme général d'aide financière lors de sinistres. Cet ajout porte ainsi à cinq le nombre de municipalités qui peuvent désormais bénéficier de ce programme. Ces municipalités bénéficient du Programme général d'aide financière lors de sinistres à la suite d'une pénurie d'eau potable survenue du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2010, dans les municipalités du Québec, en raison notamment de précipitations insuffisantes et du bas niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Le programme couvrira notamment les dépenses additionnelles aux dépenses courantes engagées par les municipalités pour le transport d'eau potable. Les représentants du ministère de la Sécurité publique ont déjà communiqué avec les autorités municipales. Des renseignements sur ce programme de même que les formulaires de réclamation sont accessibles au [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca).

### Projet pilote pour contrer l'isolement et l'abus des aînés

Un projet pilote se déroule présentement dans la MRC de L'Érable afin de contrer l'isolement et l'abus des personnes aînées. L'objectif est de rencontrer les aînés dans leur milieu et s'assurer que tout va bien pour eux. L'initiative est parrainée par la Table des aînés de la MRC de L'Érable, en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec. D'autres organismes participent au projet, notamment la Sûreté du Québec de L'Érable, le Centre d'action bénévole et Solution ménage de L'Érable.

Voulant suivre l'exemple de Lyster, Villeroy souhaite créer un comité. Les bénévoles impliqués seront appelés à rencontrer les aînés. Bien entendu, les bénévoles seront sensibilisés à reconnaître les situations d'abus et seront outillés afin de bien conseiller les aînés sur les services disponibles. En cas d'abus, les bénévoles seront aussi en mesure de référer les victimes aux ressources professionnelles en place.

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE L'ÉRABLE

### La population invitée à la conférence « Ralentir pour réussir »

Dans le cadre de son 30<sup>e</sup> anniversaire, le Centre d'action bénévole de L'Érable est heureux de présenter la conférence « Ralentir pour réussir » de David Bernard. L'événement aura lieu le jeudi 14 avril 2011 à compter de 19 h 30 au Centre communautaire de Plessisville.

Chroniqueur de l'émission « Sucré Salé » et de « Deux filles le matin », David Bernard est aussi connu comme porteur de la valise numéro 26 de la populaire émission « Le Banquier ». Sa conférence parlera du fait d'apprendre à ralentir pour mieux se dépasser et prendre des décisions avec l'aide de notre plus précieux organe... le cœur!

Les billets sont disponibles aux locaux du Centre d'action bénévole de L'Érable au coût de 10 \$ en prévente et de 15 \$ à l'entrée.

## AVRIL 2011

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					<u>1</u>	2
3	4	<u>5</u>	6	7	8	<u>9</u>
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## Horaire des messes

### PAROISSE SAINT-PHILÉAS DE VILLEROY

#### MESSE DU DIMANCHE :

La célébration est maintenant à 9 heures.

#### MESSE SUR SEMAINE :

Tous les JEUDIS à 9h à la sacristie.

## Babillard

### BINGO JAMBON

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011

19 h 30 à la Salle Firmin-Roy (église)

Coût : 10 \$ (voir détails à la page 1)

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 5 avril 2011

19 h 30 à la Salle de l'école

### 65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES FERMÈRES

Samedi 9 avril 2011

17 h 30 à la Salle municipale

Coût : 8 \$ (sur réservation, voir page 1)

### DATE DE TOMBÉE POUR VOS TEXTES :

Vendredi 15 avril

à [info@municipalite-villeroy.ca](mailto:info@municipalite-villeroy.ca)

## Photos recherchées pour représenter Villeroy dans un livre

Monique Giroux, ex-journaliste de L'Avenir de L'Érable et auteure du livre « Les Bois-Francs une volonté de fer » écrit actuellement un livre sur les municipalités de L'Érable. Ce livre d'art imprimé sur papier glacé fera partie de la collection « 100 ans de noir sur blanc », qui compte plus d'une trentaine de titres. Il ne manque que des photos de Villeroy de 1860 à 1960 – de 5 par 7 pouces et plus – pour qu'elle puisse terminer son projet.

Les photos doivent représenter la vie d'alors : foins, parties de sucre, défrichage, photos d'écoles de rang, grosses noces, procession de la Fête Dieu, parade de la St-Jean-Baptiste, magasin général, famille devant cabane de colons, etc. Les portraits ne sont pas acceptés, à moins que les personnes sur la photo aient eu une vie particulière comme avoir passé au feu plusieurs fois ou avoir élevé 25 enfants!

Vous pouvez téléphoner à Mme Giroux ou lui envoyer un courriel pour prendre rendez-vous. Elle se déplacera pour venir numériser vos photos et vous les rendre tout de suite. Les noms des personnes dont les photos seront publiées seront inscrits dans le livre. Il serait dommage que Villeroy ne soit pas bien représenté dans cette publication.

Si vous avez des photos intéressantes de d'autres municipalités de L'Érable date d'avant 1960, elle est aussi intéressée.

Pour information : 819 382-2624 ou [ecriture\\_illimitee@hotmail.com](mailto:ecriture_illimitee@hotmail.com).